

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2017-2018

23 MARS 2018

## PROPOSITION DE DÉCRET

**modifiant les articles L1125-12, L1523-14, L1523-15 et L2212-81<sup>quater</sup>  
du Code de la démocratie locale et de la décentralisation  
en vue de réglementer le fonctionnement des intercommunales \***

## AMENDEMENT

proposé par

M. Puget

# **PROPOSITION DE DÉCRET**

**modifiant les articles L1125-12, L1523-14, L1523-15 et L2212-81<sup>quater</sup>  
du Code de la démocratie locale et de la décentralisation  
en vue de réglementer le fonctionnement des intercommunales**

## **AMENDEMENT**

Dans l'article 2 de la proposition de décret modifiant les articles L1125-12, L1523-14, L1523-15 et L2212-81<sup>quater</sup> du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de réglementer le fonctionnement des intercommunales, les mots « dépasser 250 euros » sont remplacés par les mots « dépasser 125 euros ».

### **JUSTIFICATION**

Il est opportun de se rapprocher des conditions de rémunérations énoncées dans le Doc. 1047 adopté en Commission le 23 mars 2018.

A.-P. PUGET